

CALENDRIER DES MESSES

Dimanche 9 février 2025 5^{ème} dimanche du Temps Ordinaire Année C

Samedi 8 février	11h	La Comelle	Messe
	18 h	St Didier	5 ^{ème} dimanche du Temps Ordinaire
Dimanche 9 février	10h30	Etang	
Mercredi 12 février	9h	Etang	Messe
Jeudi 13 février	9h	Etang	Messe
Vendredi 14 février	9h	Etang	Messe
Samedi 15 février	11h	St Didier	Messe
	18h	St Léger	6 ^{ème} dimanche du Temps Ordinaire
Dimanche 16 février	10h30	Etang	
Samedi 22 février	11h	St Didier	Messe
	18h	Mesvres	7 ^{ème} dimanche du Temps Ordinaire
Dimanche 23 février	10h30	Etang	

Nouvelle adresse du site et du mail de la paroisse :
paroisseetang.fr
contact@paroisseetang.fr

Secrétariat paroissial - 03 85 82 24 01
17 rue Saint Pierre 71190 Étang-sur-Aroux

Père Etienne : 06 45 27 76 17

Chers paroissiens,

« Eloigne-toi de moi Seigneur, car je suis un homme pécheur », voilà la réaction de Simon-Pierre dans l'évangile de ce dimanche alors que Jésus vient de faire un miracle.

Confrontés à la manifestation divine, les disciples sont impressionnés et nous pouvons les comprendre. Ils ne comprennent pas tout ce qui se passe. Leur réaction, et notamment celle de Simon-Pierre est très intéressante. Voyant la bonté de Jésus et la bonne œuvre qu'il vient d'accomplir, il est renvoyé à lui-même et son péché lui revient comme un empêchement à se tenir près de Jésus.

Tout au long de sa vie, le Seigneur va prendre le temps d'expliquer pourquoi il est venu : pour nous sauver du péché et de la mort éternelle. Il a pris le temps d'aller voir les pêcheurs et de les pardonner quand, bien-sûr, ils souhaitent se convertir. Nous pouvons être encore dans ces mêmes dispositions en pensant que notre péché éloigne Dieu de nos vies. Mais ça n'est pas Dieu qui s'éloigne, c'est nous qui prenons nos distances.

Nous devons faire l'expérience de la miséricorde de Dieu qui peut se déployer si je reconnais mon péché et que je le regrette. Alors Dieu peut agir et nous renouveler.

Comprenons bien : ça n'est pas le péché qui attire le Seigneur, mais c'est l'humilité du pécheur qui désire se convertir. Le péché est toujours un mal et ne sera jamais une bonne chose. En revanche, ne confondons pas l'acte avec la personne. Le pécheur qui entre dans un chemin d'humilité n'a pas à avoir peur de la proximité avec Dieu car elle est nécessaire pour guérir nos blessures.

Je vous assure de ma prière.
Abbé Etienne Lhomme

INTENTIONS DE MESSE

Samedi 8 février

Messe de 18h à St Didier

Dimanche 9 février

Messe à 10h30 à Etang

Quarantaine Roselyne VARIOT

Denise BRIZARD et familles PIERRE-DUCHASSIN-LEONARD

BAPTÊME

Bérénice TALLON le 8 février à la Comelle

CONFESSIONS

Les confessions sont possibles après les messes en semaine ou à partir de 10 h avant la messe du dimanche ou avant la messe du samedi soir à 18h, sur rendez-vous.

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Tous les jeudis matin de 9h30 à 13h30 à la Chapelle à Etang

Vous êtes tous bienvenus.

FORMATION THEOLOGIQUE DES ADULTES

Mardi 11 février de 20h à 21h, salle Mère Térésa, à la paroisse

CHAPELET

Chaque mercredi, à 14h à la Comelle

ROSAIRE

Mercredi 12 février à 14h30 chez Chantal et JC Devigne

PETITS CHANTEURS A LA CROIX DE BOIS

Chaque 1^{er} jeudi du mois, à 19h30, Heure Sainte à la chapelle du St Sacrement

SECOURS CATHOLIQUE

Suite à un nombre important de demandes d'aide d'urgence par les assistantes sociales de la Communauté de Commune le Secours Catholique organise une **choucroute le samedi 15 février 2025 à 12H**.

Comme pour la potée du mois de novembre, il y a 2 possibilités: soit participer au repas à la salle paroissiale, soit l'emporter à domicile. Tarif unique de 18€.

L'équipe de bénévoles d'Etang vous remercie d'avance pour votre générosité et votre solidarité.

Pour l'inscription: Jeannette COULON - 06 17 94 71 73

PELERINAGES DIOCESAINS DE LOURDES

Cette année, les pèlerinages à Lourdes auront lieu:

-du 6 au 11 mai avec le Père Jean-Robert Courtot, vicaire général

-du 7 au 12 juillet avec Mgr Benoit Rivière.

Les inscriptions aux pèlerinages auront lieu à partir de mi-janvier.

Renseignements auprès de B. Philippon ou S. Bouvier

SOUSCRIPTION

Pour la rénovation de la sacristie et de l'église de LA TAGNIERE :

Votre don doit être fait par chèque à l'ordre de :

« *Association diocésaine Autun – La Tagnière* » et envoyé à la paroisse Ste Jeanne de Chantal, 17 rue St Pierre 71190 Etang sur Arroux

C'est la paroisse qui se chargera d'envoyer le chèque à l'Evêché et vous recevrez un reçu fiscal